



Délégation Paris B



DEC100290DR02

DECISION PORTANT NOMINATION D'UN AGENT CHARGE DE LA MISE EN OEUVRE DES REGLES D'HYGIENE ET DE SECURITE DANS UNE UNITE MIXTE DE RECHERCHE

Vu, le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 95-680 du 9 mai 1995, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine de prévention dans la fonction publique ;

Vu, la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996 relative à l'application du décret ci-dessus ;

Vu, l'instruction générale type sur l'hygiène, la sécurité et la médecine de prévention à l'Ecole Normale Supérieure du 16 décembre 2004 ;

Vu, l'instruction générale relative à l'hygiène et à la sécurité au CNRS n° 030039IGHS en date du 24 juin 2003 ;

Vu, la décision n°100025SPHM portant nomination de Monsieur Olivier DEBARRE aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche n°8553 intitulée « Département de mathématiques et applications de l'Ecole Normale Supérieure » ;

Considérant que Madame Bénédicte AUFFRAY a suivi la formation initiale d'ACMO organisée par le CNRS, délégation Paris B les 14, 15 et 16 novembre et les 13, 14 et 15 décembre 2005

Madame Bénédicte AUFFRAY, ingénieur d'études de 1^{ère} classe au CNRS, exerçant les fonctions de responsable de l'administration et du pilotage au sein de l'unité mixte de recherche n°8553 - Département de mathématiques et applications de l'Ecole Normale Supérieure

est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR8553, à compter du 1^{er} septembre 2010.

Madame Bénédicte AUFFRAY exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Madame Bénédicte AUFFRAY est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Un extrait de cette décision sera publié au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 12-10-2010
Le directeur de l'Unité
(Visa et cachet)

Olivier DEBARRE

Olivier DEBARRE
Directeur du DMA UMR 8553

Visa de la directrice de l'Ecole Normale Supérieure

Monique CANTO-SPERBER

L'agent

Bénédicte AUFFRAY

Visa de la déléguée régionale du CNRS

Liliane FLABBEE